

Charente-Maritime : des habitants excédés par le "bruit infernal" des avions de la base aérienne de Cognac

Lecture 3 min

[A La Une Cognac](#)

Certains habitants de la plaine d'Aunis et du Marais poitevin n'en peuvent plus des bruits d'avions de la base aérienne 709 de Cognac. © Crédit photo : Julien FECHTER / Armée de l'air

Par Jonathan Guérin

Publié le 02/04/2020

La BA 709 de Cognac, en Charente, dispose d'une école dont les avions s'entraînent dans la région. En Charente-Maritime, certains habitants de la plaine d'Aunis se plaignent du bruit des engins. Ils ont lancé une pétition contre ces nuisances sonores.

Ils sont à bout. **Des habitants de Charente-Maritime n'en peuvent plus des bruits d'avions.** Pas n'importe lesquels : ceux de la base aérienne 709 de Cognac, en Charente.

En effet, le site militaire est **une école de l'air qui forme les futurs pilotes de chasse**. Et leur terrain d'apprentissage survole la Charente-Maritime. Ce qui n'est pas sans poser problème pour ces riverains de la plaine d'Aunis en Charente-Maritime et du Marais poitevin.

Certains d'entre eux viennent de déposer une pétition. Michèle Loncol en est l'initiatrice. Voici ce qu'elle explique :

"Nous constatons que depuis le printemps 2019, nous subissons des nuisances sonores extrêmes dues au survol d'avions. Ils ont effectué sans cesse des entraînements de voltige et d'acrobatie au-dessus de nos nombreux villages, cela tous les jours ou presque et à des heures très variées. Les nuisances sonores ressemblent au bruit que ferait une tronçonneuse chez le voisin. Tous les jours, plusieurs heures par jour."

"On se croirait au bord d'une autoroute"

Sur le site où est abritée la pétition, **près de 500 personnes soutiennent la démarche**. Et les témoignages s'accumulent : "Ce bruit est insupportable. **On se croirait en temps de guerre**", grogne Bernadette. "J'habite Taugon et c'est infernal", ajoute Mohamed. Mélanie s'emporte :

"C'est parfois tous les jours. On se croirait au bord d'une autoroute alors que nous sommes dans le paisible Marais poitevin !"

Tous s'accordent sur une chose : les nuisances ont commencé le printemps dernier. Ce n'est pas un hasard. C'est à cette date que les anciens avions-écoles Epsilon TB-30 sont partis à la retraite, remplacés par des Pilatus PC-21. Ces aéronefs fonctionnent avec une turbine.

Et il faut bien avouer que **ce mototurbopropulseur produit un son très particulier, assez sourd et vibronnant, qui peut rappeler celui d'un avion de chasse en moins fort**. "Les bruits sont différents d'avant mais on fait notre possible pour les répartir de manière homogène", désamorce le colonel Arnaud Gary.

Les explications du commandant

Le commandant de la BA 709 livre des explications sur les conditions de vol des avions. La première chose à savoir est que les zones survolées couvrent quatre départements. **La surface d'entraînement est un polygone allant de Royan à Fontenay-Le-Comte, au sud de Poitiers, à l'ouest de Limoges et au sud d'Angoulême.** Cette zone est découpée en secteurs qui sont des carrés de 40 km de côté. **"Nos avions n'occupent plus de quarante minutes dans un même secteur,** insiste le colonel Gary. Donc l'activité est répartie de manière homogène."

Ainsi, à en croire les militaires, les riverains seraient un peu dans le faux en disant que les nuisances ont lieu "plusieurs heures par jour".

Et la base rajoute ceci : "Nos pilotes sont systématiquement sensibilisés et bien conscients de ce facteur bruit et ils utilisent toute la hauteur des zones et les performances de l'avion pour voler au-dessus de 3 000 mètres quand c'est compatible avec leur mission. **Une consigne donnée est d'utiliser la totalité de leur secteur, en évitant ainsi toute focalisation du bruit sur un point donné.**"

"Nous essayons de limiter au maximum l'utilisation de la partie la plus basse des zones, qui concentre le bruit. Nous faisons également voler par intermittence les avions de l'école et nos drones, dont le bruit ne s'entend quasiment pas depuis le sol, afin d'éviter que l'activité école ne soit quotidienne dans un secteur donné."

On sait que la cohabitation entre les bases aériennes et les riverains est parfois compliquée. Cette affaire en est un exemple, avec la nécessaire conciliation entre les intérêts de la Défense nationale et le bien-être des riverains.